

Présentation des stages de 3^{ème}

○ **Qu'est-ce que le stage de 3^{ème} ?**

C'est une occasion pour des collégiens de découvrir le monde du travail et partager le quotidien de professionnels. C'est souvent la première expérience professionnelle pour les élèves qui peut leur permettre de confirmer ou de créer un projet d'orientation. Cette expérience permet aussi aux élèves d'avoir une nouvelle vision de l'entreprise, de réaliser un travail en autonomie et de prendre confiance dans un nouvel environnement.

○ **Objectifs du stage de 3^{ème}**

Il est important de pouvoir transmettre son expérience à des élèves qui sont en pleine recherche pour leur orientation. Que vous soyez dirigeant d'entreprise, indépendant, ou salarié, chaque expérience peut grandement aider un élève à trouver sa voie et découvrir le monde professionnel. Vous pouvez contribuer ainsi à transmettre votre métier et votre passion à un élève qui pourra peut-être devenir votre futur collaborateur !

○ **Quelle implication si je décide d'accueillir un ou des stagiaire(s) ?**

Vous devrez prévoir un programme de découverte avant son arrivée : quelles activités comptez-vous organiser ? quelle expérience souhaitez-vous transmettre ? Vous pouvez organiser ce programme avec plusieurs de vos collaborateurs afin que l'élève puisse découvrir des facettes différentes de votre activité et rencontrer des professionnels aux parcours hétérogènes.

Pendant le stage qui dure cinq jours, une personne devra être référente pour encadrer l'élève et l'accompagner durant les différentes activités. L'élève aura aussi des moments de travail en autonomie.

○ **Quelles sont les modalités du stage ?**

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème}. Vous pouvez accueillir un seul ou plusieurs élèves de 3^{ème} en même temps ou à des moments différents. Le stage doit durer cinq jours qui peuvent être consécutifs ou non. Certains collèges fixent une semaine dédiée, d'autres permettent le déroulement du stage à n'importe quelle période de l'année scolaire.

Il est obligatoire d'avoir une convention signée entre l'établissement et l'entreprise d'accueil détaillant le suivi de l'élève, les conditions d'encadrement et garantissant les règles de sécurité.

○ **Quelles activités proposer au stagiaire ?**

Au début du stage, il est recommandé de réaliser une visite de l'entreprise, d'expliquer vos différentes activités et votre secteur et de présenter l'élève aux membres de l'entreprise qu'il va côtoyer.

Exemple d'activités possibles : visites de chantiers, réalisation d'une présentation de l'entreprise (pour vos communications par exemple), mini-reportage sur les collaborateurs de l'entreprise (qui pourra servir pour ajouter des témoignages et des verbatims sur votre site internet par exemple), participation à des rendez-vous ou événements, réalisation de recherches en lien avec l'activité de l'entreprise, synthèse d'une réunion, participation à l'organisation d'un événement, brainstorming sur des idées de communication ou de marketing, coaching sur son CV et sa lettre de motivation, apprentissage d'un logiciel ...

N'oubliez pas aussi de lui prévoir des moments pour travailler sur son rapport de stage et sa soutenance de restitution. A la fin du stage, vous pouvez réaliser un bilan avec lui pour savoir ce qu'il a aimé, répondre à ses questions et réfléchir à la suite du stage avec lui (rapport de stage, formation après le collège, les métiers qu'il aimerait faire...).

Le stagiaire n'a pas le droit de manipuler des machines ou des outils de production qui peuvent être dangereux pour un non professionnel.

○ **Comment Fibois Île-de-France peut m'accompagner pour la réalisation de ce stage ?**

Fibois Île-de-France soutient la découverte de la filière forêt-bois à partir de stages d'observation pour les élèves en 3^{ème} qui peuvent leur permettre de se familiariser aux nombreux métiers et construire leur orientation ! C'est pourquoi Fibois peut vous accompagner si vous souhaitez mettre en place des stages dans votre entreprise :

- Mise en relation avec des élèves intéressés par votre activité
- Aide pour la réalisation d'un programme de découverte pour l'élève.
- Explication des démarches et transmission des documents utiles et informations importantes.